

POUR NOUS CONTACTER

Adresse

63 rue de Maurice Wanlin
77370 Fontenailles

Téléphone—Fax

01 64 08 40 17
01 64 08 43 42

Site

mairiefontenailles.fr

Horaires mairie

Lundi—mercredi—vendredi :
De 15h30 à 17h30
Mardi—jeudi :
De 10h00 à 12h00
Samedi :
De 9h00 à 11h00

La Brie Nangissienne

brienangissienne.fr

RAM

Le vendredi de 9h30 à 11h00

Bibliothèque municipale

Le jeudi de 9h à 10h45

L'edito du Maire

L'été 2014, tristement endeuillé par la tragédie de Nangis, s'achève.

La pause estivale a permis à l'équipe municipale d'entreprendre quelques travaux de maintenance des bâtiments communaux, à savoir la rénovation de la salle des associations (travaux de peinture et grand nettoyage) ainsi que l'entretien des façades bois de la cantine.

Dans le cadre économique, différents contrats ont été renégociés à la baisse : téléphonie, gaz, maintenance chauffage, assurances.

L'été ayant été particulièrement pluvieux, la pousse des espaces verts a été vigoureuse. Les agents techniques ont dû faire face à une surcharge de travail qu'ils ont menée à bien. Je les en remercie.

Les vacances terminées, chacun va reprendre ses obligations, rythmant la vie quotidienne du village.

Cependant, la rentrée de cette année, voit naître une modification du rythme scolaire, impliquant une nouvelle organisation dans les écoles du Regroupement Pédagogique. Le décret relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires du 24 janvier 2013 fixe de nouveaux principes : l'étalement des 24 heures d'enseignement hebdomadaire sur neuf demi-journées, incluant le mercredi matin.

Deux options d'organisation du temps scolaire ont été retenues :

- Les élèves de maternelle auront quarante-cinq minutes de classe en moins chaque après-midi.
- Ceux d'élémentaire, une heure trente minutes en moins deux jours par semaine.

Ces heures de classe sont remplacées par des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) mis en place et financés par le syndicat pédagogique. Les élèves de grande section et d'élémentaire bénéficieront d'activités telles que bibliothèque, sport, jeux de société, musique... Les petits et les moyens, quant à eux, feront la sieste ou pourront se rendre à la bibliothèque.

La rentrée c'est aussi la reprise de la vie associative, avec sa diversité et sa richesse, mais également la traditionnelle fête communale les 6 et 7 septembre où j'espère votre présence.

Bonne reprise à chacun d'entre vous.

Mairie

Etat civil–juillet–août 2014

Naissances

Noémie, Anne-Marie, Brigitte DUNEIGRE est née le 28 juillet.

Eloïse, Marie-Agnès, Isabelle THIBAUT DE LA CARTE DE LA FERTE-SENECTERE est née le 12 août.

Les évènements à venir

La fête communale a lieu le premier week end de septembre. Manèges, jeux, percussions, retraite aux flambeaux, feu d'artifice, barbecue, brocante, structures gonflables, tir à l'arc, poney... vous attendent. Vous trouverez ci-joint le programme complet des festivités.

Venez nombreux !

Le prochain conseil municipal aura lieu le lundi 15 septembre à 20h30 dans la salle du conseil municipal.

Pour les Ados :

A partir du **samedi 27 septembre**, la mairie lance la procédure pour mettre en place **le conseil municipal des jeunes**.

Geoffrey et Nangis Lude organisent **une soirée jeux** le vendredi 31 octobre dans la salle des

Vie quotidienne – Vie pratique

Changement des horaires du secrétariat de mairie

A partir du 1er septembre, les horaires d'ouverture de la mairie seront modifiés. Vous serez accueillis :

Le lundi : 15h30—17h30

Le jeudi : 10h00—12h00

Le mardi : 10h00—12h00

Le vendredi : 15h30—17h30

Le mercredi : 15h30—17h30

Le samedi : 9h00—11h00

Déjections canines

Nous faisons appel **au civisme des propriétaires de chiens** afin de lutter contre les déjections canines dans notre village. Des sacs sont à votre disposition gratuitement en mairie.

Inscriptions sur les listes électorales

N'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2014. Les membres de l'Union Européenne peuvent également s'inscrire dans leur pays de résidence.

Bibliothèque

Réouverture de la bibliothèque à partir du jeudi 4 septembre de 9h00 à 10h45.

MOBIL 'ÉTUDES 77

Cette année encore le Conseil Général de Seine-et-Marne propose aux étudiants de moins de 25 ans, inscrits en formation post bac, une aide "mobil 'études 77".

Vous trouverez toutes les informations sur les conditions d'octroi de cette aide sur www.seine-et-marne.fr/mobil-etude-77

Les nouvelles de votre commune

Le conseil municipal, réuni le 23 juin, a décidé :

1—**La pose de 7 points lumineux** afin d'assurer l'éclairage public rue du Frêne pour un coût final de 8 122.40 euros (subvention déduite de 11 500 euros).

Ces travaux sont couverts par la PVR (Participation à l'aménagement de la voirie et des réseaux), payés par les acquéreurs lors de l'achat de leur terrain.

Cette PVR doit également couvrir les travaux de voiries relatifs à l'espace de retournement du camion des ordures ménagères.

2—**Mise en place du conseil municipal des jeunes.** Il sera composé de 15 enfants. Trois adultes dont deux permanents les accompagneront : un élu, un intervenant qui sera représenté par M. HORTH et M. Geoffrey BERTAZZOLO, représentant du centre social Nangis Lude à la coordination.

Les enfants âgés de 10 à 17 ans pourront se présenter à l'élection. Ils seront élus pour deux ans, renouvelable pendant la durée du mandat du maire.

Il y aura trois réunions obligatoires par an, trois commissions de travail devront être créées.

Le calendrier est le suivant :

Samedi 27 septembre 2014 à 10h00 : Réunion publique dans la salle des associations.

Samedi 11 octobre 2014 à 10h00 : Présentation des projets de ceux qui veulent se présenter puis vote.

Samedi 8 novembre 2014 à 10h00 : Conseil municipal des jeunes avec la création de commissions.

Le conseil municipal des jeunes n'étant pas ouvert aux majeurs, il y aura parallèlement un accompagnement des plus de 18 ans à la création d'une « association de jeunes majeurs de Fontenailles ».

Toutes les décisions financières et acceptations de projets devront être validées par le conseil municipal adulte.

3—Un service de garderie est mis en place de 11h30 à 12h30 le mercredi pour les parents ne pouvant pas récupérer leur enfant à 11h30. Le tarif est de 1 euro. Les inscriptions se font en mairie.

Des nouvelles de la station d'épuration

Une réunion a eu lieu début juillet afin de déterminer les travaux de préparation et de réhabilitation du réseau d'assainissement à prévoir avant la réalisation de la station.

Le choix de la filière sera déterminé au cours de la réunion du 9 septembre prochain : les critères seront le dimensionnement et les normes de rejet imposés par la police de l'eau.

Ensuite, des travaux d'études topographiques et géologiques sont prévus d'ici la fin de l'année ou début 2015. Le dossier de demande de maîtrise d'œuvre pourra ainsi être bouclé et lancé sur le marché.

Les dossiers en cours :

Des devis sont en cours pour la réalisation de travaux d'aménagement sur l'esplanade afin de demander des subventions.

HALTE AUX DECHETS

Régulièrement, nos chemins communaux sont utilisés comme décharges sauvages par des particuliers ou des entreprises peu scrupuleux. C'est un véritable fléau écologique et économique qui pose un véritable problème à notre commune. Chaque semaine, les agents communaux ou les élus sont obligés de ramasser ces déchets.

Nous vous rappelons que le dépôt de déchets est interdit. Le contrevenant est passible d'une amende. Des déchetteries sont à votre disposition à Nangis et Mormant.

Le coin des reportages

Les « peintures » de l'été

Le mois d'août est période propice aux travaux. La salle des associations étant inutilisée durant les mois d'été, nous en avons profité pour lui rendre une seconde jeunesse, en remplaçant des boiseries rongées par le temps et par l'application de nouvelles peintures illuminant les locaux. Reste à résoudre le problème des radiateurs qui ne fonctionnent pas. Des professionnels vont être contactés avant la période de chauffe.



Aucun enfant n'étant dans la cour de récréation, il était indispensable de poser des protections basses sur les



boiseries des façades de la cantine afin d'éviter des blessures par échardes (incidents douloureux qui se sont produits à plusieurs reprises).

Cette mise en sécurité a été effectuée ainsi que l'application d'une lasure qui redonne de l'éclat à l'ouvrage.



Quand certains donnent le meilleur d'eux-mêmes pour entretenir le patrimoine communal, tout en cherchant à minimiser les frais pour la commune, il est regrettable, que d'autres soient à l'origine de nouvelles charges, à savoir le traitement de tags disgracieux et non talentueux. C'est pourquoi, après avoir mis à disposition des sachets pour les déjections canines, la commune se propose de fournir des cahiers de brouillon pour les tagueurs désirant progresser.

Toutefois, l'art, même celui de la rue étant une discipline reconnue, la municipalité reste ouverte à toutes propositions de fresques basées sur un projet présenté et accepté.

Le Maire





Depuis mercredi, M. Picodot, nettoie et repeint le vestiaire du stade afin de retirer les tags !!!



Frédéric et Régis nettoient les routes de la commune.



Le CCAS vous informe

Sur la TELEASSISTANCE

Le système de Téléassistance permet de favoriser le maintien à domicile et le lien avec l'extérieur des personnes isolées ou dépendantes de plus de 60 ans et des personnes atteintes d'un handicap titulaire d'une carte d'invalidité.

Ce système permet en cas de chute, malaise ou autre accident, d'avoir une assistance à votre domicile. Par une simple pression sur un petit émetteur passé à votre cou ou à votre poignet et relié à votre téléphone fixe, un opérateur à votre écoute 24h/24 et 7jr/7 pourra faire intervenir un proche (désigné par vous-même) ou les services de secours.

Attention : pensez à vérifier votre installation en déclenchant le système une à deux fois par mois.

Listes des organismes de téléassistance ayant signé une convention :

Avec le Conseil Général de Seine-et-Marne : **EUROP Assistance**

Avec l'ADMR (Association du service à domicile) : **FILIEN ADMR**

Il est à noter que le Conseil Général de Seine-et-Marne propose une aide financière pour la téléassistance.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter

- Le CCAS de Fontenailles en téléphonant à la Mairie au 01 64 08 40 17 (un membre du CCAS reprendra contact avec vous)
- Le Conseil Général de Seine et Marne au 01 64 14 77 77 (Direction en faveur des personnes âgées et des personnes handicapées).
- L'ADMR de Mormant au 01 64 06 96 41
- La Maison Départementale des Solidarités de Tournan-en-Brie au 01 64 25 07 00

Intervention EDF Solidarité

« EDF solidarité » fera une intervention sur la maîtrise de l'énergie (mieux comprendre sa facture, comment faire des économies...) le samedi 27 septembre de 10 h à 12 h dans la salle des loisirs.

Atelier cuisine

Le samedi 18 octobre, le CCAS organise un atelier cuisine à la salle des loisirs à partir de 14h00 sur le thème des "Douceurs d'ailleurs". Le sucré sera à l'honneur. Cet atelier permettra de découvrir de nouvelles saveurs inspirées de spécialités venues de régions ou de pays différents.



A cette occasion nous recherchons des personnes qui partageraient leur recette et leur savoir faire avec nous.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à prendre contact par mail auprès de Christine (christine.mairie77@gmail.com) et Marion (marion.mairie@outlook.fr) ou par téléphone au 01.64.08.40.17.

Transport solidaire

Le transport solidaire a été réactivé par la communauté de communes. Il s'agit d'accompagner les personnes qui ne peuvent pas se déplacer seules pour faire des courses, aller passer une visite médicale ou rendre visite à un proche hospitalisé...vers les villes voisines.

Ce n'est pas un simple transport mais un service, un moment de partage et de rencontre.

En cas de besoin, n'hésitez pas à contacter Nangis Lude au 09 54 05 49 88.



Informations générales

La sécurité sociale vous informe sur le bilan de santé

Faites le point aujourd'hui pour votre santé de demain

Cela est possible en passant un bilan de santé dans l'un des deux centres d'examens de santé de notre département

Pourquoi passer un bilan de santé ?

Car c'est un moment privilégié au cours duquel est fait le point sur l'état de santé de chacun, mais aussi pour prévenir de certaines maladies et pour bénéficier de conseils en santé.

Qui peut en bénéficier ?

Les assurés sociaux, les bénéficiaires de l'Aide Médicale Etat ainsi que les membres de leur famille âgés de 7 ans ou plus.

En quoi cela consiste ? (1)

Ce bilan comprend des examens systématiques tels que la prise de sang et l'analyse d'urines, un examen bucco-dentaire et un examen médical

Ce bilan peut être complété par des examens complémentaires en fonction de l'âge et des facteurs de risques de chacun comme un contrôle de l'audition, de la vue et de la fonction respiratoire, un électrocardiogramme, des dosages biologiques supplémentaires, un frottis cervico-vaginale pour les femmes non suivies et qui le souhaitent

Combien coûte un bilan de santé ?

Le bilan de santé est gratuit et peut être réalisé tous les 5 ans.

Vous souhaitez prendre rendez-vous... c'est simple...

il suffit de téléphoner à l'un des 2 centres d'examen de santé :

DAMMARIE-Lès-LYS 590C, rue des frère Thibault Zac du Clos du Saint Louis tél : 01 60 56 52 90	MEAUX Zone Industrielle Nord 3, rue Jehan de Brie tél: 01 60 09 25 38
--	--

(1) Aucun soin ou prescription n'est réalisé au centre d'examen de santé. Si un suivi médical est nécessaire, la consultation chez le médecin traitant est prise en charge par l'Assurance Maladie.

De SI De LA Ecole de Musique

Après plusieurs séances de répétitions assidues, l'audition de fin de saison de l'école de musique a eu lieu le 22 juin 2014 à la salle des fêtes de Fontenailles. Tous les musiciens, guitaristes et pianistes, ont présenté devant leurs familles ou amis le résultat d'une saison d'apprentissage.

L'audition a plu, la salle des fêtes était bien remplie.

Les morceaux de guitare joués en solo ou bien en ensemble et les morceaux de piano joués seuls ou à 4 mains se sont enchaînés avec brio.



Les applaudissements soutenus des spectateurs sont la meilleure récompense pour les professeurs et leurs élèves.



Cette année exceptionnellement le traditionnel pot de l'amitié n'a pas eu lieu ceci s'explique par la difficile année 2014, nous avons besoin d'élèves pour faire vivre notre école de musique.

Nous comptons sur votre soutien pour l'année prochaine.

Merci à tous, musiciens, professeurs et public.

ecoledemusiquefontenailles.e-monsite.com

Contact : Catherine Agogué : 03.25.46.56.02/06.52.30.48.25



Signataire de la charte Musique et Handicap

Cours de Piano, Piano Voix,

Atelier Voix,

Guitare Classique, Folk et Electrique,

Ensemble de guitares,

Atelier rythmique et Eveil Musical.

Inscriptions toute l'année.

Le coin des Associations

Reprise des activités pour les différentes associations Fontenailloises.

- ◆ Les inscriptions pour la « **danse modern'jazz et classique** » auront lieu le mercredi 3 septembre de 18h à 20h à la salle des loisirs. Vous pouvez contacter l'association Familles Rurales au 06 22 89 31 14.
- ◆ Les inscriptions pour l'**école de musique De Si De LA** se dérouleront le vendredi 5 septembre à partir de 17h dans la salle des associations.
- ◆ **Les étoiles de Fontenailles** reprennent les cours le mercredi 10 septembre de 13h30 à 17h30 à la salle des loisirs. Désormais, elles proposent des cours pour les adultes le jeudi de 20h à 21h30.
- ◆ **L'association Gymnastique Volontaire** reprend les cours à partir du lundi 15 septembre de 19h30 à 20h30 et le jeudi 18 septembre de 19h à 20h.

Associations	Contacts
A.S.C.Lo.F (Association Sportive, culturelle et de Loisirs de Fontenailles)	Présidente : Mme Pivert Monique 114 rue du Commandant Chesnot 77370 Fontenailles 01 64 08 43 86
Association « La Randonnée »	Président : M. Belloc 1 route de Montereau 77370 Fontenailles 01 60 67 55 32
Association « virevolte » danse folklorique Le mercredi après-midi à la salle des Associations et le mardi à partir de 16 h à la bibliothèque.	Présidente : Mme Guieze Joëlle 76 rue Principale 77370 Fontenailles 01 64 08 43 77
Cours de sophrologie Le mardi de 19h30 à 20h30 dans la salle des associations.	Formatrice : Sarah Glombard 01 60 67 55 31
Club de l'Amitié Le jeudi de 14h à 17h à la salle des Associations.	Présidente : Mme Casanova Catherine 122 rue des Robinettes 77370 Fontenailles 01 64 08 48 60